

# Diagnostic de la mobilité internationale des jeunes en Île-de-France - 2017

Rapport final

**AGENCE  
PHARE**

Emmanuel Rivat, François Cathelineau

## Introduction (1/4)

### Les enjeux de la mobilité en Île-de-France

- **Enjeu 1** : La mobilité des jeunes, une priorité européenne et nationale interministérielle
- **Enjeu 2** : La mise en place d'un Comité régional de la mobilité (COREMOB) et d'une plateforme de mobilité en 2015
- **Enjeu 3** : La production d'un diagnostic partagé « *sur les secteurs de l'éducation formelle (dont enseignement agricole) et non-formelle* »
- **Enjeu 4**: Mise en place d'un plan de développement de la mobilité pour 2017-2020.

## Introduction (2/4)

### Les 4 grands objectifs du diagnostic

- **Objectif 1** : mieux identifier les caractéristiques actuelles de l'offre de mobilité européenne et internationale en Île-de-France
- **Objectif 2** : déterminer les enjeux territoriaux de la mobilité européenne et internationale des jeunes, notamment vis-à-vis de l'insertion et de l'emploi.
- **Objectif 3**: préciser les liens entre les programmes de la mobilité et la politique de la ville
- **Objectif 4** : approfondir le pilotage régional de la mobilité européenne et internationale dans sa dimension territoriale et intersectorielle.

## Introduction (3/4)

### Méthodologie : le protocole d'enquête et le terrain réalisé

- Revue de la littérature et analyse documentaire
- Entretiens avec les membres/participants du COREMOB : 7
- Entretiens avec les acteurs départementaux : 7
- 2 observations (COPIL et réunion des référents DDCCS)
- Deux cartographies de réseaux
- Analyse d'un questionnaire pour les communes, réalisé par la DRJSCS

## Introduction (4/4)

### Une présentation des grandes lignes du diagnostic partagé

- I) L'offre de mobilité de moins en moins sectorisée
- II) Les données de la mobilité : un « angle mort »
- III) Une coopération institutionnelle surtout régionale
- IV) Le COREMOB : une dynamique largement partagée
- V) Besoins partagés et recommandations

**Document final envoyé la semaine du 6 au 10 mars 2017**

## Citations

*« Assez récemment, on s'est interrogé sur les compétences des jeunes dans la mobilité, et ce n'est que récemment que l'on s'est dit que les chantiers internationaux contribuent à l'employabilité. »* (Entretien avec acteur associatif de la mobilité 2016)

*« Nous avons clairement défini une double priorité : les JAMO, ce que le Ministère de la Jeunesse appelle les JAMO, pour nous clairement qui sont sur des territoires REP +, et les jeunes dans la voie professionnelle. »* (Entretien avec acteur institutionnel de la mobilité 2016)

*« Le COREMOB, je le vois comme une solution, mais pour l'instant c'est surtout une instance de représentation et de diagnostic. Pas une instance d'innovation, et pas une instance d'expérimentation et de diffusion de l'innovation. »* (Entretien avec un acteur associatif de la mobilité, 2016)

## L'offre de mobilité (1/3)

### Une pluralité d'acteurs à l'échelle régionale

- Les agences de la mobilité (Erasmus+, offices bi-gouvernementaux) : des acteurs centraux, mais plus ou moins accessibles.
  - Les acteurs institutionnels (Ministère de l'Education, Ministère Jeunesse et Sport, Ministère de l'Agriculture, Conseil Régional).
  - Les acteurs de terrain (associations spécialistes ou non, Missions Locales, collectivités) : des acteurs opérateurs ou prestataires de mobilité.
- **Une forte sectorisation apparente : trois approches de la mobilité (engagement, éducation, insertion sociale et professionnelle) et des différences profondes (statut de la mobilité, dispositifs, publics).**

## L'offre de mobilité (2/3)

### Une hybridation des approches de la mobilité

- Les compétences de la mobilité : un enjeu partagé et de plus en plus central dans les trois approches.
  - Un nouveau ciblage européen, national et régional des financements sur les publics en difficulté (catégorie floue mais pragmatique des JAMO).
  - Les difficultés structurelles de la mobilité (une approche par les dispositifs plutôt que par les publics, aspect technique, coût).
- **L'articulation pragmatique des approches de la mobilité en fonction des moyens et des partenaires : un terreau fertile pour le décloisonnement des acteurs.**



## L'offre de mobilité (3/3)

### De fortes inégalités selon les territoires

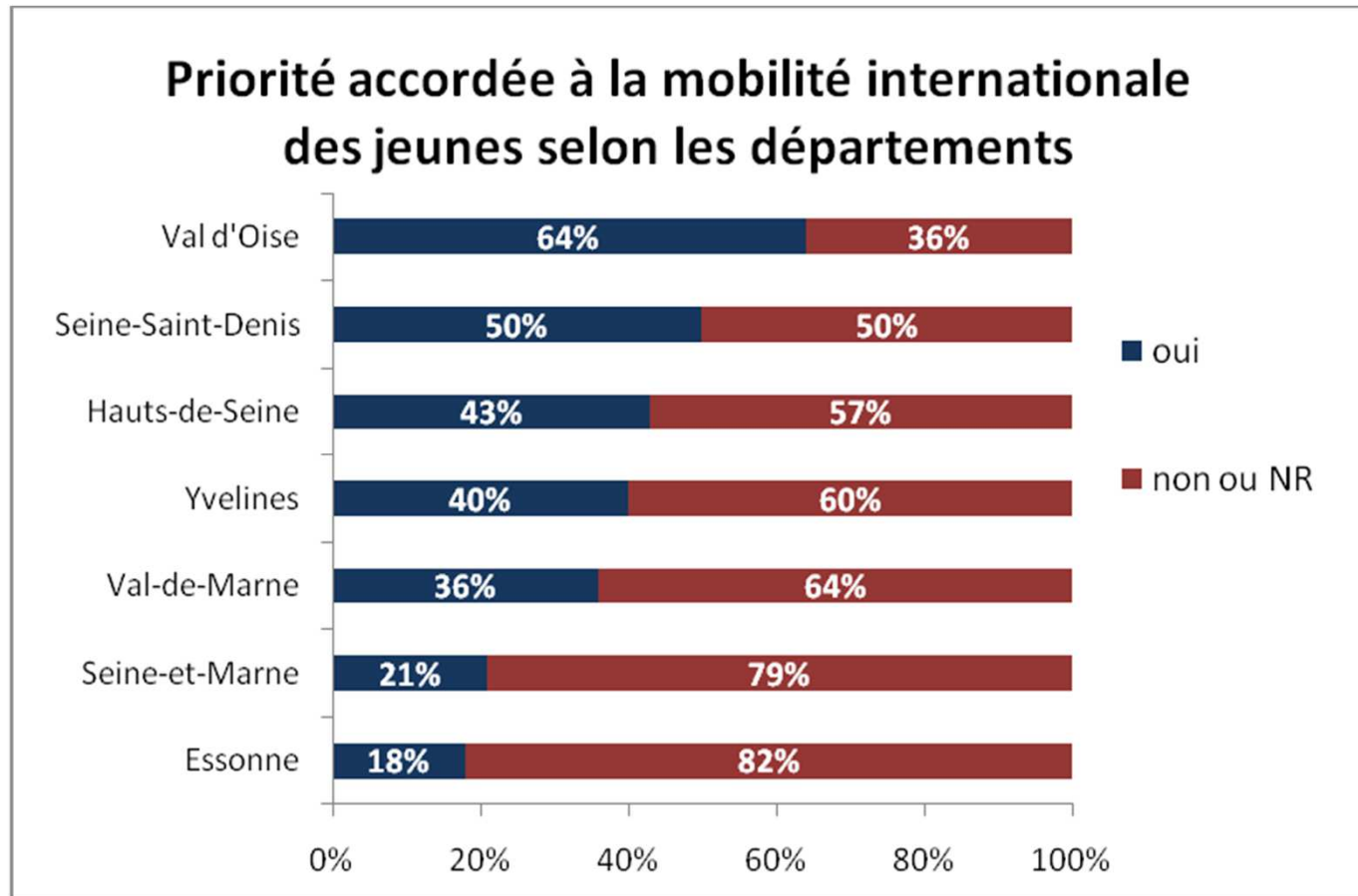
La mobilité est une priorité qui se traduit par des animations de réseau départementales (92, 94, 77, 91 et moins sur le 93, 78 et 95).

Une variabilité surtout très forte au niveau communal :

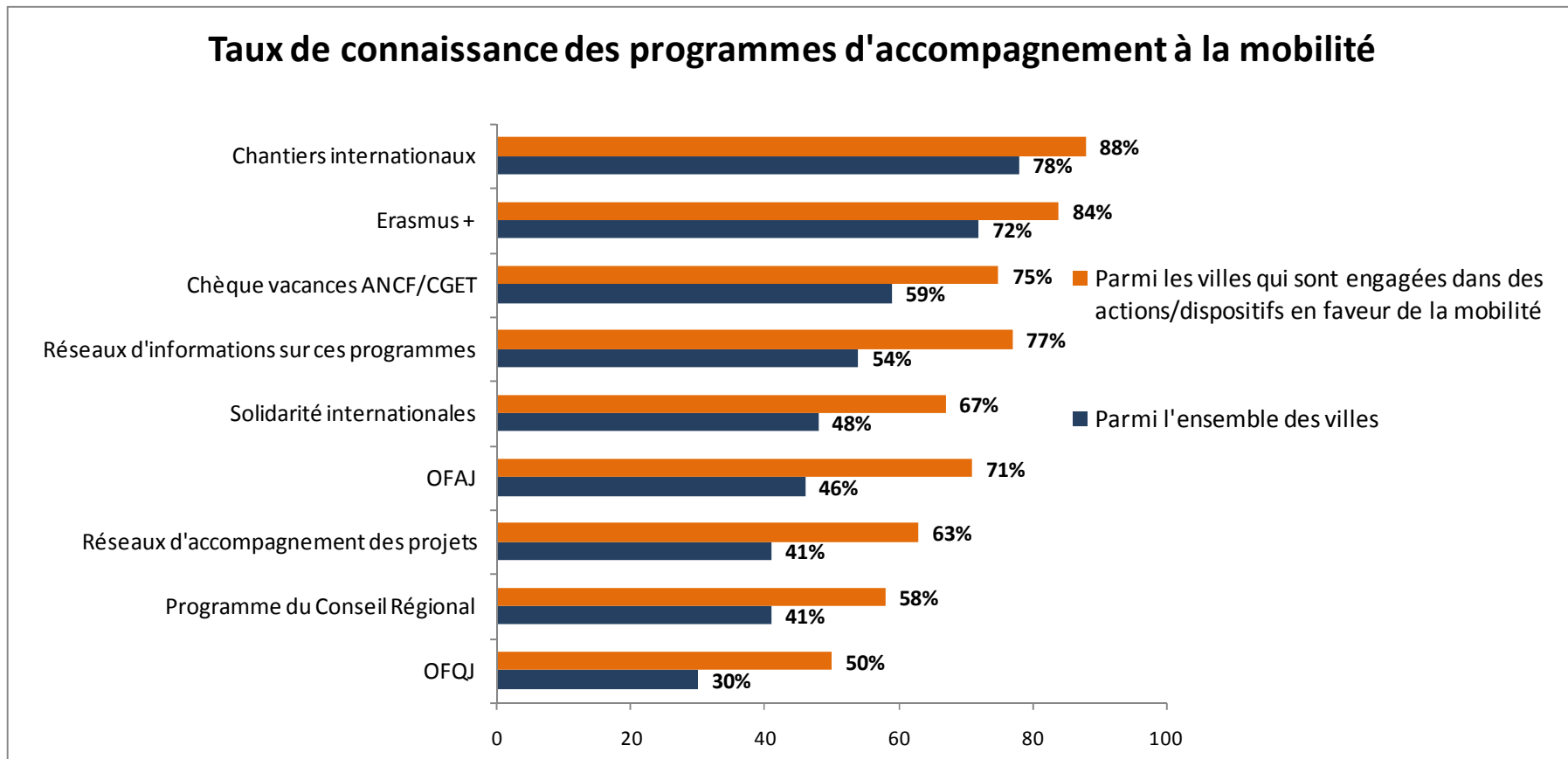
- Un décalage entre les envies des jeunes et la formulation des dispositifs.
- Le coût de la mobilité (notamment pour l'accueil, le logement des jeunes)
- La charge administrative du montage de dossier.
- L'absence de visibilité / chiffres de la mobilité des jeunes.
- Le fait de ne pas être convaincu par la plus-value de la mobilité pour les jeunes

**Des leviers : 1) jumelage entre communes, 2) des actions « en dehors de tout cadre », *via* les BIJ et PIJ, 3) action des associations expertes de la mobilité, 4) action du COREMOB pour identifier des partenaires.**

## Zoom sur l'enquête auprès des collectivités



## Zoom sur l'enquête auprès des collectivités



## Les données de la mobilité (1/3)

### Le croisement des données de la mobilité

- L'IDF : 20% des jeunes en France, 14% du financement (PEJA : chiffres pour la période 2007-2013).
  - Une stabilisation progressive du nombre de jeunes pour les chiffres Jeunesse et Sport (5000 en 2014, 6500 en 2015), liée à l'intégration des chiffres du programme ANCV/CGET et du Service Civique à l'International.
  - Certains dispositifs fragilisés : le cas du SVE.
- **Un contexte de hausse des financements Erasmus+ et des crédits dans le cadre de la politique de la Ville, mais également d'un désengagement partiel de la Région.**

## Les données de la mobilité (2/3)

### De fortes inégalités selon les départements

- Le PEJA : 61% des actions collectives sont menées à Paris; dont 59% sont propres à Paris, 26% sont nationales et 15% sont propres à l'IDF;
  - Le CGET/ANCV : une surreprésentation de Paris (75) - 496 jeunes sur 996 - et une importance relative de la Seine Saint Denis (93).
  - Les sections internationales : une surreprésentation de l'Académie de Versailles (78)
  - Les dispositifs SVE et VVV-SI : un équilibre entre les départements en raison des leviers dont disposent les services de l'Etat (financements spécifiques).
- **L'accès à la mobilité internationale demeure inégale. Pour autant, l'Etat peut contribuer à équilibrer la mobilisation des acteurs et les conditions d'accès des jeunes sur l'ensemble des territoires.**

## Les données de la mobilité (3/3)

### Des données inconnues ou incomplètes

- La construction d'indicateurs dépend surtout de logiques nationales
  - Le caractère incomplet et l'absence de données qualitative de l'Agence Erasmus+, et dans une moindre mesure de l'OFAJ
  - Un manque d'outils et de compétences et leurs effets: faible remontée d'information du terrain, connaissance imparfaite des besoins des jeunes et des tendances de la mobilité
  - Un pilotage régional de la mobilité affaibli par le caractère incomplet de données partagées
- **Point d'amélioration: stabiliser des indicateurs communs, harmoniser le recueil et le croisement de données, et un outillage des acteurs de terrain à construire**

## Les réseaux d'acteurs (1/3)

### Les réseaux professionnels structurés (DDCS, Réseau IJ, ML, ERAEI)

- Des réseaux formellement structurés, mais la mobilité ne constitue pas toujours une priorité (DDCS, BIJ et PIJ, ML).
  - Un champ d'action et une expertise peu connue (DDCS, IJ), ou très méconnue (Missions Locales, ERAEI). L'Education Nationale est considérée comme un acteur central, mais « difficile d'accès ».
  - La difficulté à identifier une demande, des projets, des acteurs experts (remplacement du comité régional du PEJA par des jurys d'experts).
- **Le diagnostic montre que les réseaux professionnels ont un niveau d'engagement trop hétérogène pour que la politique d'information et/ou d'accompagnement de projets repose sur un seul réseau.**

## Les réseaux d'acteurs (2/3)

### Les réseaux thématiques (Erasmus+, Cotravaux, OFAJ)

- Les réseaux Erasmus+ jouent un rôle de référence dans le Val-de-Marne (94), Hauts-de-Seine (92), Seine-et-Marne (77) et Essonne (91).
  - Des réseaux jouent un rôle d'information et de formation importants pour l'ensemble des réseaux professionnels (DDCS, IJ) et les acteurs locaux (collectivités)
  - Un réseau OFAJ structuré et actif à l'échelle régionale, mais encore relativement méconnu sur les territoires.
- **Le retrait du Conseil Régional a fragilisé certains acteurs (IERF, APRECA, AFEC, Itinéraire International, remplacé par Parcours Le Monde, Léo Lagrange).**

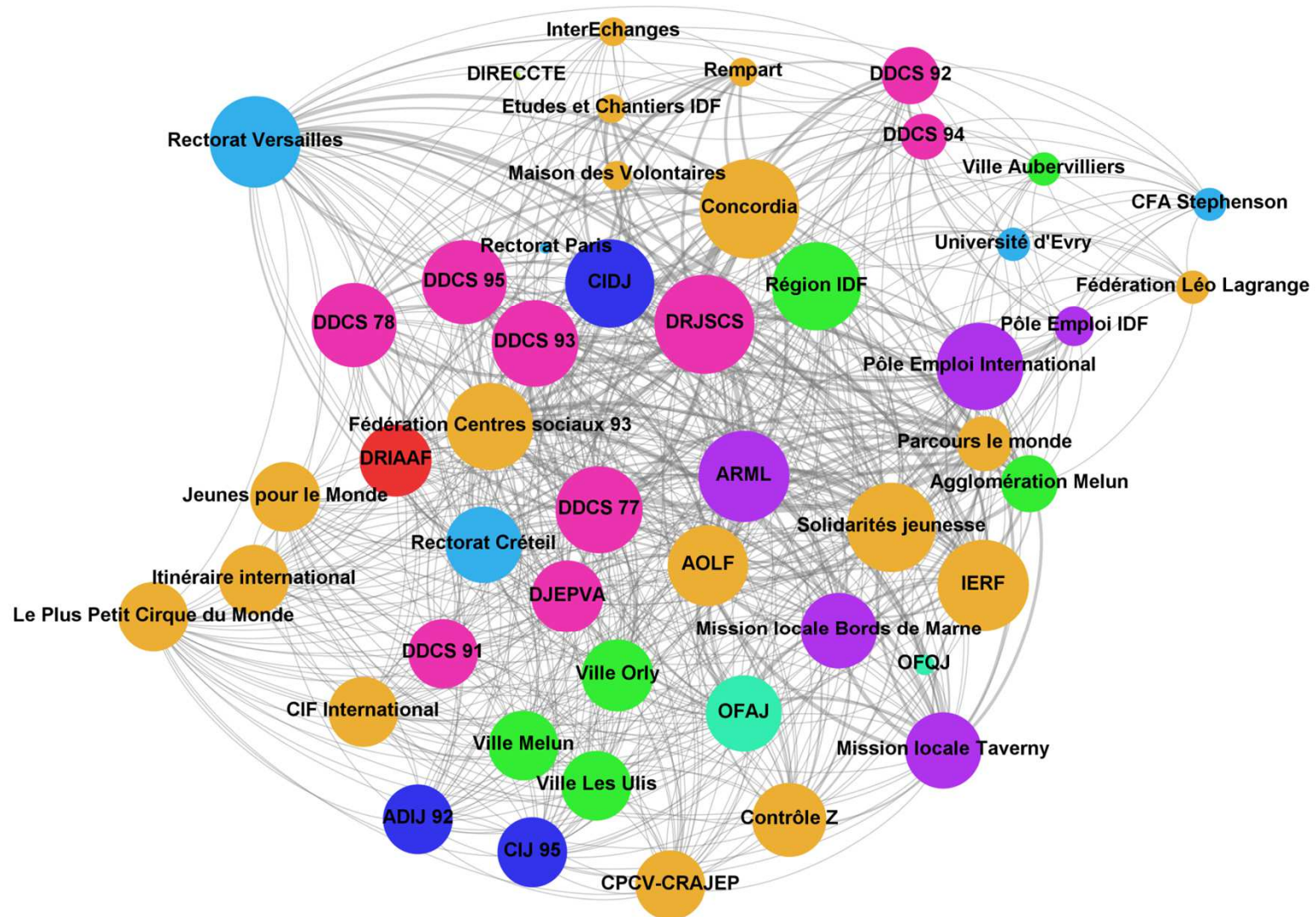


## Les réseaux d'acteurs (3/3)

### Les réseaux territoriaux à l'échelle départementale (77-91, 92, 94)

- Importance du portage politique : la direction d'une institution, ou bien d'une commune ou d'un département renforce les moyens des acteurs ;
  - Des compétences complémentaires: dans le 94, la DDCS joue un rôle politique d'information et de démarchage des opérateurs tandis que la Mission Locale a une expertise projet (accompagnement au montage de dossiers) ;
  - Des projets de territoire en construction : toujours dans le 94, le SVE a été porté auprès de plusieurs associations sportives de football dans le cadre de l'Euro.
- **La force de ces réseaux ne dépend pas d'un « référent mobilité », mais de la coopération de deux (DDCS/ML et/ou IJ) ou de plusieurs acteurs qui mutualisent leurs moyens, leurs efforts**

# ZOOM : le réseau du COREMOB, un espace partagé





## Le COREMOB (1/3)

### L'action du COREMOB : un élan à confirmer

- Un « *gros réseau d'acteurs* » de la mobilité (donc une ressource régionale), et une plateforme régionale favorisant des synergies ;
  - Une plus grande visibilité pour les associations auprès des acteurs départementaux (DDCS).
  - Des difficultés : manque de portage politique, éloignement de l'échelle départementale, articulation de la plateforme.
- **Un espace d'identification et de dialogue qui devrait pouvoir mieux identifier des points de convergence autour de priorités et des actions claires.**

## Le COREMOB (2/3)

### Les groupes de travail : des recommandations en cours

- **Groupe 1** : la production d'une rubrique sur du site CIDJ comprenant la présentation des acteurs, évènements et outils partagés : une action décevante (car marquée par un manque de mobilisation des acteurs pour la remplir)
  - **Groupe 2** : une réflexion sur les moyens et outils de valorisation de la mobilité - mis en sommeil après le retrait du Conseil Régional, groupe en cours de relance suite à l'engagement du Rectorat de Versailles, de l'IERF, et de la DRJSCS
  - **Groupe 3** : un recensement des dispositifs et des modalités de financement pour diversifier les parcours, et des préconisations (expérimentations Politique de la Ville, réunion d'informations interdépartementales auprès des collectivités, soutien au réseau Diversité et Participation de l'OFAJ, mobilisation du service civique)
- **Les groupes de travail permettent à une large coalition d'acteurs de travailler ensemble sur des enjeux opérationnels**



## Le COREMOB (3/3)

### La plateforme de mobilité : un succès fragile

- Un grand nombre d'actions et des débuts prometteurs pour l'information des jeunes sur les dispositifs de mobilité, et la formation des professionnels.
  - Des actions pour l'instant surtout portées par un acteur régional, plutôt qu'une collaboration intersectorielle (exception notable des journées académiques).
  - Une réflexion à conduire sur les indicateurs pour évaluer la portée et l'impact des actions de la plateforme auprès des publics et des territoires
- **L'articulation des priorités du COREMOB et des actions de cette plateforme, ainsi que la question du financement de la plateforme après le financement du FEJ.**

## Conclusions

- Une priorisation variable de la mobilité pour les acteurs : « *chacun est acteur de son dispositif* ».
- Une convergence régionale des approches, des publics et des temps d'information.
- Une méconnaissance de l'évolution ou de la plus-value des dispositifs par les acteurs les plus locaux (associations, communes).
- Le COREMOB et la plateforme de mobilité : deux instruments d'une politique régionale de mobilité en construction et à consolider.

## Recommandations (1/4)

### Améliorer l'offre et l'information sur les dispositifs de mobilité

- **Proposition 1 (2017)** : Mieux identifier la plus-value des expériences de mobilité (quelles compétences pour quels projets de jeunes), afin de mieux convaincre les opérateurs (communes) de soutenir des demandes de jeunes.
- **Proposition 2 (2018)** : Elaborer progressivement un référentiel partagé des projets de mobilité, des types de publics, des compétences acquises, et des caractéristiques pertinentes pour le suivi de la mobilité.
- **Proposition 3 (2019)** : Améliorer les outils de communication qui valorisent les projets de mobilité des opérateurs (expériences et témoignages de jeunes, par exemple sous format vidéo).



## Recommandations (2/4)

### Ebaucher une politique des données autour de la mobilité

- **Proposition 1 (2017)** : Identifier les critères et les pratiques de production et de gestion de données (jeunes dans les territoires QPV, jeunes aidés par des Missions Locales, etc.).
- **Proposition 2 (2018)** : Proposer des formations par *un data scientist* pouvant démontrer l'intérêt de partager des données et favorisant la montée en compétence des acteurs sur le recueil et la mise en forme de données.
- **Proposition 3 (2019)** : Co-construire des outils simples et opérationnels de suivi (formulaire, questionnaire) pour un certain nombre de dispositifs avec le soutien d'un *data scientist*.

## Recommandations (3/4)

### Améliorer l'animation territoriale *via* des réseaux thématiques

- **Proposition 1 (2017)** : Identifier un réseau des relais territoriaux sous la forme, pour chaque département, de binômes ayant des rôles complémentaires (partenariat et communication/expertise sur l'accompagnement à la constitution de dossiers).
- **Proposition 2 (2018)** : Outillage d'une logique d'accompagnement de projet pour le réseau des relais (liste de diffusion commune, outil de partage de documents ou de données).
- **Proposition 3 (2019)** : Permettre aux relais de la mobilité de construire des stratégies et des projets territoriaux dans tous les départements sur des thématiques locales (sport, etc.) en y associant les parties prenantes les plus pertinentes.

## Recommandations (4/4)

### Articuler l'action de la plateforme et celle du COREMOB

- **Proposition 1 (2017)** : Identifier avec les binômes d'acteurs relais (politique/expert technique) de chaque département, les besoins locaux et les territoires prioritaires – discutés et validés dans le COREMOB.
- **Proposition 2 (2018)** : Faire évaluer une ou plusieurs actions lancées dans le cadre de la plateforme régionale de la mobilité pour capitaliser sur les enseignements et mieux les diffuser.
- **Proposition 3 (2019)** : Identifier et intéresser des entreprises, à partir des résultats des évaluations, à rejoindre le COREMOB, *via* les réseaux d'entreprise ou la DIRECCTE dans un premier temps.

## Remerciement et contacts

**Ce diagnostic a été réalisé à la demande de la DRJSCS Île-de-France, qui a activement soutenu sa réalisation et participé au travail de relecture.**

Nous remercions très chaleureusement l'ensemble des personnes ayant accepté de nous rencontrer et de mettre à disposition des données sur la mobilité des jeunes en Île-de-France.

### Contacts

François Cathelineau, Directeur des études de l'Agence Phare  
[francois@agencephare.com](mailto:francois@agencephare.com)

06 59 04 32 36

Emmanuel Rivat, Directeur de l'innovation de l'Agence Phare  
[emmanuel@agencephare.com](mailto:emmanuel@agencephare.com)

06 76 03 71 93